

# Réflexion sur la notion de réciprocité dans la coopération internationale

*Ibrahim Dan Bariah Mahamadou Kabir*

2013

*A travers cette analyse et d'autres travaux à venir, Horizons solidaires conduit une réflexion sur les fondements, évolutions et conditions de pérennisation d'un partenariat de coopération internationale.*

*Ibrahim a apporté son regard au terme de 6 mois de présence Caen, aux côtés d'Horizons Solidaires et d'Eau Vive Basse Normandie.*

*Analyse purement empirique qui se base cependant sur des expériences locales concrètes, sur un vécu de techniciens, d'acteurs associatifs et d'élus impliqués dans les relations internationales et la solidarité internationales. Cette analyse s'est également enrichie des différents débats auxquels Ibrahim a pu participer (rencontre des partenaires autour de la coopération Alençon Koutiala, Atelier EVBN : faire bouger les idées reçues, université d'été de l'APDRA, université d'été de l'institut des droits de l'homme et de la paix de Caen...).*

# Qu'est-ce que la réciprocité

## Définitions

En français et selon Larousse : action qui marque un échange équivalent entre deux personnes ou deux groupes.

En haoussa (Niger) : « *bani in baka* » c'est-à-dire « donnant mutuellement ». Cette perception nigérienne met en exergue les échanges mutuels en fonction des capacités des partenaires concernés.

En Bambara (Mali), « *Adi yan ga di ima* », c'est-à-dire « *Donner pour recevoir* ». Selon cette définition, la réciprocité est perçue comme un retour obligatoire, une contrepartie. Elle ne précise toutefois pas la valeur de la contrepartie par rapport au don initial.

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Nord et le Sud, la réciprocité permet un enrichissement mutuel des acteurs par l'échange dans divers domaines jugés intéressants par les acteurs. On peut la considérer comme un « réseau » de partage d'expériences et appuis mutuels.

## Principes de la Réciprocité

Dans le cadre de cette analyse, nous percevons que la réciprocité repose sur un certain nombre de principes:



**Responsabilité** : Pour réussir les actions à la base de la réciprocité, il faut s'appuyer sur les acteurs de la société civile : les associations, ONG, pouvoirs publics locaux c'est à dire les élus, coopératives locales, groupements féminin, syndicats. Donc il faut responsabiliser ces acteurs de manière à ce que chacun joue pleinement son rôle d'acteur.

**Solidarité** : Les acteurs concernés définissent ensemble leurs projets, en tenant compte des réalités ou des besoins de chacun. C'est à ce point, qu'il ressort que la réciprocité n'est pas seulement une vision purement économique mais plutôt une **valeur sociale et solidaire**.

**Partenariat** : il faut un partenariat qui permet une meilleure connaissance entre les acteurs, une compréhension mutuelle afin d'identifier ensemble les besoins de leurs territoires et d'élaborer des stratégies et des projets à la satisfaction de tous les acteurs.

**Egalité** : c'est «l'égalité de droits et d'équité» qui impliquent un traitement proportionnel entre le Nord et le Sud. La réciprocité est entendue comme un principe garant du traitement équitable des

Hommes<sup>1</sup>. Il faut accepter et reconnaître que « l'Autre » est à la fois égal et différent par sa culture et son environnement.

**Echange** : c'est le principe de base de la réciprocité. Il s'agit de répondre à la satisfaction de chacun des acteurs concernés en fonction de ses réalités socio-économiques et culturelles.

## Pourquoi les acteurs locaux du sud doivent s'intéresser à la Réciprocité ?

**La réciprocité comme une « évolution positive » de la coopération** : pour offrir une alternative réelle aux relations d'appui unilatéral, déséquilibrées.

**La réciprocité comme élément de reconnaissance des enjeux de chacun** : pour faire vivre et pérenniser le partenariat, même si les intérêts et les enjeux se déclinent de manière différente au Sud et au Nord, chacun des acteurs peut contribuer.

**La réciprocité comme moyen de se sentir proche de l'autre** : Parce que, l'enjeu majeur au Nord, est que certains élus se posent les questions, qu'est-ce qu'ils gagnent ? Et, quel est leur intérêt dans cette coopération avec le Sud ? D'où, la nécessité de définir clairement les actions en fonctions des problématiques évoquées et vécues par les deux territoires.

La réciprocité pourra se matérialiser dans un contexte sécuritaire difficile par une intensification des flux, échanges et dynamiques venant directement du sud et relayées au Nord.

**La réciprocité comme résultat d'un accompagnement à la Coopération Décentralisée** : on peut citer le cas spécifique des élus de Kornaka, l'accompagnement apporté par une structure technique comme Eau Vive sur le terrain leur a permis de mieux comprendre les enjeux de leurs partenaires bas normands.

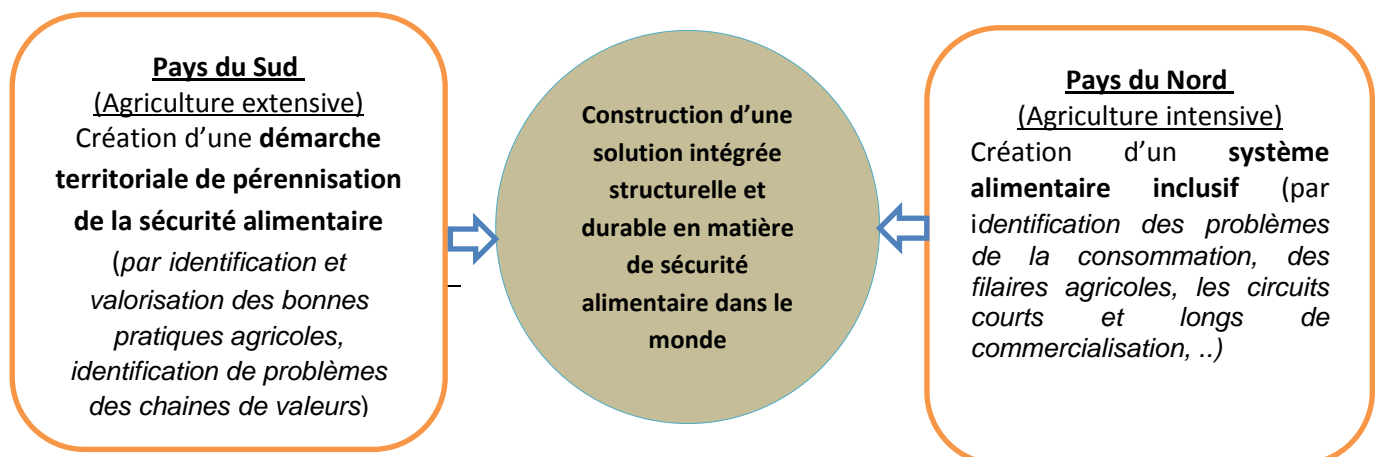
Pour poursuivre cette analyse, nous avons dégagé quelques domaines thématiques où la réciprocité peut s'exercer pleinement.

## Quelques domaines possibles de réciprocité

### Sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, qui satisfait leurs besoins nutritionnels pour leur permettre de mener une vie active et saine » FAO Sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996.

Ainsi, en matière de sécurité alimentaire, les problèmes qui se posent aux pays du Sud, peuvent également se poser aux pays du Nord, même s'ils se présentent de manière différente. au Sud, la question se pose en terme d'accessibilité et de disponibilité, au Nord en terme peut être de qualité nutritionnelle et organoleptique (conformité au goût du consommateur).



## Démocratie participative et gouvernance locale

Au niveau communal au Sud, il existe des méthodes qui permettent de créer une cohésion sociale de la population, en l'impliquant dans certaines activités collectives de la commune (ou du village). Cette manière de faire rencontrer la population permet la création d'un lien social durable entre les personnes. De telles pratiques existent également en France, on peut citer les conseils des jeunes, les conseils de quartier... Toutefois, ces dispositifs ne vont pas jusqu'à impliquer toutes les couches sociales du territoire, et le niveau de concertation reste insuffisant selon les élus bas normands

Il existe des méthodes mises en œuvre par les ONG internationales dans un contexte d'appui au développement des pays du Sud (comme la méthode MARP<sup>2</sup>) qui sont des approches appliquées pour diagnostiquer le problème socio-économique et environnemental d'un territoire. Elles regroupent un certain nombre d'outils de diagnostic participatif et impliquent la participation active de la population locale de manière collective et des entretiens individuels. Selon Charles Léopold Mayer<sup>3</sup> (1999), la méthode MARP a été transférée des pays sahéliens aux pays des Highlands, et elle a vite montré son efficacité dans ce nouveau contexte social écossais.

## Développement durable et gestion des patrimoines

**Le développement durable repose** sur les quatre principes suivants :

- La satisfaction des besoins humains fondamentaux;
- La participation active des populations;
- L'équité avec les générations futures;
- La pérennité des écosystèmes.

La coopération décentralisée constitue une forme originale à la dynamique de changement des anciennes pratiques de coopération Sud-Nord en intégrant aussi des éléments de développement durable au cœur des projets d'une coopération basée sur la réciprocité.

Pour développer une démarche territoriale de développement durable entre les collectivités décentralisées du Sud et du Nord, il est nécessaire de s'appuyer sur la réciprocité dans la mise en application des conventions internationales sur le développement durable. Avec la mondialisation, la préservation de la biodiversité, la lutte contre la pauvreté et le réchauffement climatique sont des enjeux majeurs dont le traitement concerne tous les pays. Les collectivités territoriales sont des instances locales décisives pour contribuer à la gestion écologique et à la préservation de biens publics mondiaux comme aires protégées, les Parcs Naturels régionaux...

Par exemple le Parc National « W » et la réserve de l'Air et de Ténéré du Niger, et le Parc Naturel Régional (PNR) en Basse Normandie ont été classés comme patrimoines mondiaux de la réserve biosphère des Zones Humides (convention Ramsar<sup>4</sup>). Une coopération dans tel domaine a déjà été initiée entre la région Basse Normandie et la région Atsinanana (Madagascar). En outre, la classification comme sites Ramsar de ces deux parcs (« W » du Niger et le PNR de Basse Normandie) témoigne clairement la faisabilité d'intégrer cette préoccupation mondiale dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les pays du Sud et ceux du Nord.

## Autres domaines de réciprocité : échanges interculturels et de savoir-faire local

L'échange culturel : Par exemple, pour les pays de Sud, c'est surtout l'échange sur leur modèle de tolérance dans la société, échanges des valeurs sociales et culturelles, mode de gestion des conflits

---

<sup>2</sup> Méthode Accélérée de Recherche Participative

<sup>3</sup> Dans son Edition sur le [Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud, Savoirs du Sud : Connaissances scientifiques et pratiques sociales](#)

<sup>4</sup> *Convention relative aux Zones Humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau le 2 février 1971 (Ramsar en Iran, 1971) et ratifiée par le Niger le 3 août 1987.*

sociaux, etc. ; et pour les pays du Nord, ce sont surtout les questions de la citoyenneté, le civisme, le droit de l'Homme, etc.

Les savoir-faire locaux : on peut citer pèle mèle, les médecines douces (musico thérapie, thérapie familiale...), certaines pratiques de maternage (les mamans kangourous et le peau à peau aujourd'hui adopté par le milieu médical) ou encore de massage...<sup>5</sup>

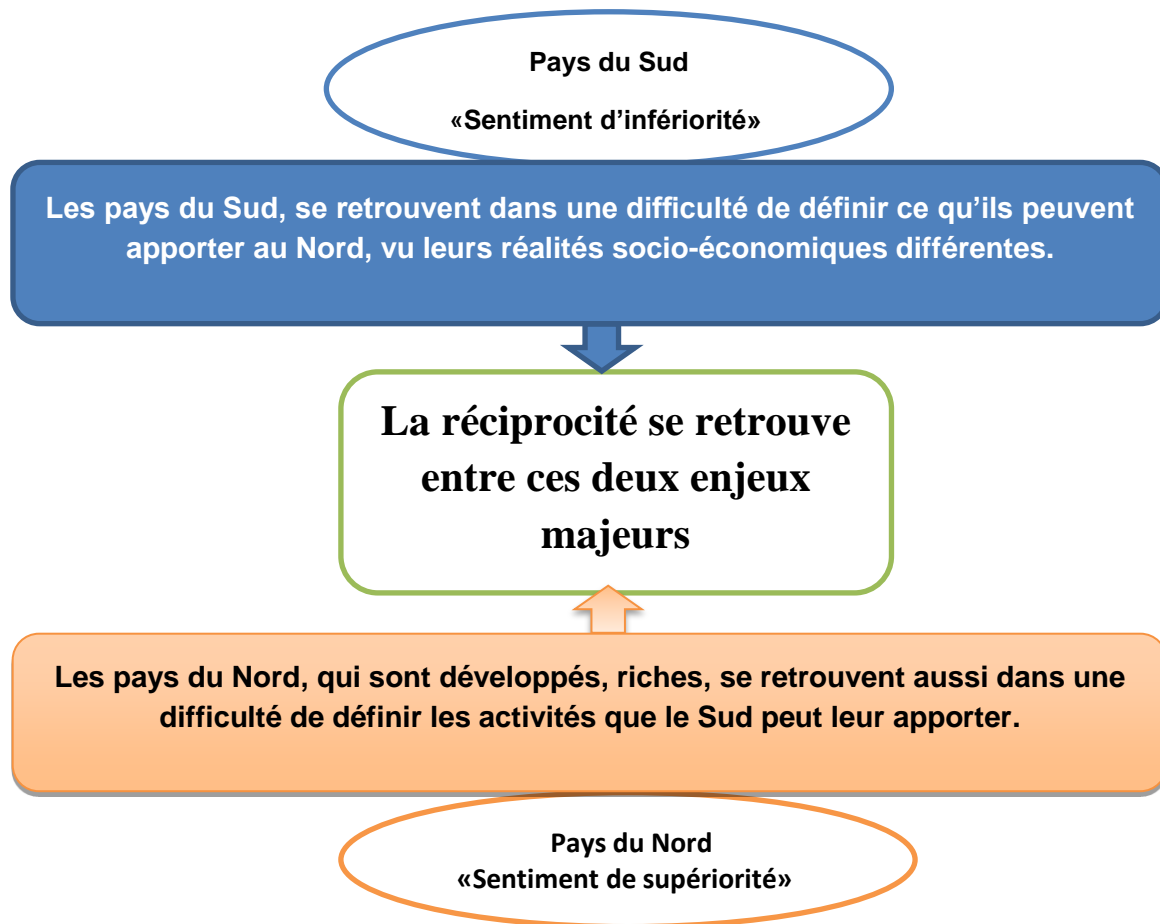
## Freins et clefs de réussite à l'exercice de la réciprocité Sud-Nord

- Contextes différents : enjeux et besoins qui se situent à des niveaux différents.
- Décalage entre les processus de décentralisation: dates de mise en place des 1eres communes, un niveau de transfert de compétences pas toujours effectif, manque des services techniques dans certaines collectivités locales au Sud...
- Difficulté de réaliser les actions équitablement réparties entre les deux partenaires. Le Nord ayant souvent l'impression d'en faire plus/ faible valorisation des apports locaux du Sud.
- La méconnaissance de l'environnement social et culturel de l'autre.

FORCES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Synergie entre les différents acteurs quelle que soit leur taille et échelle : de Conseil régional BN et celui de Maradi ; entre les élus communaux du Nord et du Sud</li> <li>◆ Compréhension de l'enjeu de la coopération décentralisée (réciprocité) par les élus du Sud et du Nord</li> <li>◆ Contact direct entre certains élus des deux territoires</li> <li>◆ Contact direct entre les acteurs de la société civile</li> <li>◆ Engagements formels –Charte du partenariat- autour des valeurs partagées entre les élus BN et ceux de Kornaka</li> <li>◆ Promotion des bonnes pratiques partenariales pour une meilleure réciprocité entre le Nord et le Sud</li> <li>◆</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Engagement et disponibilité des partenaires : Les élus bas-normands, les élus de Kornaka</li> <li>◆ Un contexte historique propice : Existence d'une coopération forte et ancienne entre la France et le Niger ; Partage de la langue et unité autour de la francophonie.</li> <li>◆ Existence d'une convention de la coopération décentralisée entre les deux partenaires</li> <li>◆ Existence d'opérateurs techniques, de structures d'appui conseil à travers des associations d'accompagnement en BN et au Niger (comme Eau-Vive BN et Niger ; Horizons Solidaires)</li> <li>◆ Existence d'un lien social (compréhension de la situation sociale de l'autre).</li> </ul>
FAIBLESSES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Difficulté de définir les relations réciproquement souhaitées par les deux parties</li> <li>◆ Difficulté pour la mise en œuvre des certaines activités à court terme (comme les projets échange des jeunes, ...) parce que cela nécessite un travail en amont de sensibilisation des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contexte socio-économique et culturel clairement différent entre le Nord et le Sud</li> <li>◆ Démotivation de l'une ou les deux parties suite au manque de contact direct</li> <li>◆ Difficulté de mouvement des acteurs du Nord vers le sahel (insécurité) et difficulté d'obtention de visa au Sud (surtout pour les jeunes)</li> <li>◆ Tendance à prioriser la coopération « Nord-Nord » par les partenaires du Nord.</li> </ul>

<sup>5</sup> Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer : Sur le [Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud, Savoirs du Sud : Connaissances scientifiques et pratiques sociales](#)

La réciprocité Sud-Nord se trouve dans une situation complexe (enjeux tant au Nord, qu'au Sud), comme nous l'indiquons dans la figure suivante :



Une question demeure, est-ce que les Collectivités Territoriales de façon spécifique et les acteurs de la solidarité internationale du Nord, plus globalement, sont prêts à accepter et à valoriser les apports immatériels du Sud ?